

AVMOR  
950 MICHELIN  
LAVAL QC H7L 5C1

### Section I. Identification et utilisation du produit

		<b>HMIS (HFRP)</b>	
		<b>Dangers pour la santé</b>	2
		<b>Risques d'incendie</b>	0
		<b>Réactivité</b>	1
		<b>Protection personnelle</b>	b
<b>Nom commun / commercial</b>	ACTION GEL Gelee Net.Huile Pin	<b>TMD</b>	Classe 8
<b>SIMDUT</b>	D2A, D2B, E	<b>NIP</b>	UN1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Hydroxyde de potassium)
<b>Code</b>	1492	<b>GE</b>	III
<b>Utilisation</b>	Applications industrielles: Nettoyant en gelée avec odeur de pin.		

### Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Essence de pin	8002-09-3	7 - 13	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 2760 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 5000 mg/kg [Lapin].
Éthanolamine	141-43-5	1 - 5	ACGIH TLV (Canada). TWA: 3 ppm STEL: 6 ppm	ORALE (DL50): Aiguë: 1720 mg/kg [Rat]. 620 mg/kg [Cobaye]. 1000 mg/kg [Lapin].
Hydroxyde de Potassium	1310-58-3	1 - 5	ACGIH TLV (Canada). CEIL: 2 mg/m <sup>3</sup> H <sup>3</sup> n	ORALE (DL50): Aiguë: 273 mg/kg [Rat]. 365 mg/kg [Rat]. 388 mg/kg [Rat].
Tétraborate de sodium pentahydraté	12179-04-3	0.1 - 1	Non disponible.	Non disponible.

### Section III. Premiers soins

<b>Contact oculaire</b>	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer doucement et entièrement la peau contaminée à l'eau courante avec un savon doux et non-abrasif. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. NE RIEN faire ingérer à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

### Section IV. Données physiques

<b>État physique et apparence</b>	Liquide.	<b>Couleur</b>	Jaune.
<b>pH (sol.1%/eau)</b>	Basique.	<b>Odeur</b>	Pine.
<b>pH (concentré)</b>	12.4 -12.8	<b>Volatilité</b>	87% (v/v).
<b>Point d'ébullition</b>	100°C (212°F)	<b>Densité de vapeur</b>	La plus haute valeur connue est 1 (Air = 1) (Eau).
<b>Gravité spécifique</b>	1 (Eau = 1)	<b>Pression de vapeur</b>	Moyenne pondérée: 2.19 kPa (à 20°C)
<b>Solubilité</b>	Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude, le méthanol. Soluble dans l'éther diéthylique. Très légèrement soluble dans le n-octanol.		

### Section V. Risques d'incendie et d'explosion

<b>Le produit est</b>	Ininflammable.
<b>Température d'auto-ignition</b>	Sans objet.
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet.
<b>Produits de dégradation</b>	Oxydes de carbone (CO, CO2)
<b>Mode d'extinction</b>	Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO2, de l'eau pulvérisée ou une mousse.

### Section VI. Données sur la réactivité

<b>Stabilité</b>	Le produit est stable.
<b>Produits de décomp.</b>	Voir produits de décomposition en cas de feu.
<b>Réactivité</b>	Extrêmement réactif ou incompatible avec les acides. Réactif avec agents oxydants, les agents réducteurs, les métaux, les alcalins.

### Section VII. Propriétés toxicologiques

<b>Voies d'absorption</b>	Contact oculaire. Ingestion. Inhalation. Contact cutané.
<b>Toxicité</b>	Toxicité orale aiguë (DL50): > 2000 mg/kg [Rat]. .

**pour les animaux**

**Effets aigus** Dangereux en cas de contact avec les yeux, la peau (corrosif), d'ingestion (corrosif pour le système digestif). Le liquide ou les gouttelettes de liquide en suspension peuvent endommager les tissus, particulièrement les muqueuses des yeux, de la bouche ou des voies respiratoires. Nocif si inhalé.

**Effets chroniques** EFFETS CANCÉROGÈNES: Non disponible. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TERATOGENÈNES: Non disponible. TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: Non disponible. Une exposition répétée ou prolongée aux gouttelettes en suspension peut entraîner une irritation chronique des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

---

**Section VIII. Mesures préventives**

**Élimination des résidus** Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.

**Entreposage** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des matières incompatibles.

**Précautions** Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. NE PAS ingérer. Si ingéré, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les gouttelettes en suspension.

**Déversement ou fuite** Absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Éliminer selon les lois fédérales, provinciales ou locales.

---

**Section IX. Équipement de protection personnel**

**Gants** Gants (résistants aux produits chimiques).

**Respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Yeux** Lunettes de sécurité.

**Autres** Vêtement de protection complet, bottes, masque facial: sont recommandés en des circonstances exceptionnelles telles que feu, déversement ou lors d'un contact prolongé avec des quantités en vrac.

**Contrôles d'ingénierie** Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

---

**Section X. Préparation et autres renseignements**

Validé par le service des affaires réglementaires le 17 juil. 2008

Imprimé le 17 juil. 2008

**URGENCE : CANUTEC 613-996-6666**

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

---

**Annexe A. Légende**

**HMIS** Système d'Identification sur les matières dangereuses

**SIMDUT** Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

**TMD** Transport des Matières Dangereuses

**NIP** Numéro d'Identification du Produit

**GE** Groupe d'Emballage

---